

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 13-349-1925 5 décembre 1935

n° 13-349-1925 5

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

5 décembre 1925

Numéro JO

n° 349 du 31/12/1925

Date du numéro

31 décembre 1925

### TEXTE INTÉGRAL

5 décembre 1935, le salaire journalier de l'indigène de service chargé de la propreté des classes. l'entretien du mobilier et la préparation des aliments est porté de 2 à 4 francs.